

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose », cette citation de F. Bacon semble être la ligne de conduite d'une organisation syndicale qui a du mal à justifier son attitude quand il s'agit d'expliquer sa prise de position sur l'accord d'activité partielle longue durée (APLD) destiné à garantir des droits aux salarié·e·s frappé·e·s de plein fouet par la crise épidémique actuelle. On aura connu cette organisation syndicale moins disert quand il s'agissait de justifier leur validation de l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaire au CESE ou quand leur positionnement sur le champ d'application de la convention collective a permis de faire exploser la sous-traitance et le moins-disant social sur la maintenance et la régénération de l'infrastructure et qui met en danger la maintenance du matériel.

Quoiqu'il en soit, on peut bien faire les historiques ou les interprétations juridiques que l'on veut pour justifier ses analyses et ses prises de positions car, au final, ce n'est pas ça qui apportera des solutions pour les salarié·e·s contractuel·le·s qui risquent la porte ou les statutaires menacé·e·s de voir leur rémunération fortement impactée, voire leur poste supprimé suite à des TGV vides et un plan de transport en chute libre.

Eh oui, la réalité est bien là. Elle n'est pas dans des analyses politico-philosophiques sur le bien-fondé de telles ou telles mesures qui, à l'arrivée, n'apportent aucune solution réelle pour sortir de la situation actuelle. Pour la fédération des syndicats SUD-Rail, ce principe de réalité se mesure prioritairement par le prisme de l'intérêt des salarié·e·s car le syndicalisme « SUD » s'est affirmé sur une volonté de se construire à partir du terrain... Face à une dérive d'absorption du syndicalisme dans l'institutionnel et l'éloignement des réalités, nous entendons donner une place prépondérante aux acteur·trice·s de la transformation sociale que sont les salariés·e·s et c'est bien ce que nous avons fait !

Je ne me lancerai pas dans l'historique de l'activité partielle. Je signifierai seulement à ce stade, que, contrairement à ce que certains peuvent affirmer, le gouvernement a bien mis en œuvre une ordonnance qui permet à la SNCF d'être dans son champ d'application. C'est bien à ce titre qu'une première initiative de notre organisation syndicale aura permis en Mars 2020 d'obtenir des indemnités bien supérieures à celles prévues par les textes mais qui s'achevaient au 31 Janvier 2021 à défaut d'accord. Affirmer que le maintien de salaire n'est pas subordonné à la signature d'un accord, c'est de la mauvaise foi. Dans le principe, c'est bien l'accord qui permet de garantir des niveaux salariaux supérieurs au droit commun. Faisons-nous à ce point confiance à la direction pour croire que, sans les contreparties d'un remboursement de l'état, elle aurait maintenu son dispositif ?? A SUD-Rail, nous avons pensé, après consultation de nos adhérents et de nos syndicats, que non. La signature de cet accord permet donc de sécuriser la rémunération à un niveau bien supérieur à celui de l'activité partielle de droit commun mais aussi de celui des « sans utilisation » classiques dans l'entreprise.

A en croire la CGT, l'accord introduit « durablement » l'activité partielle dans l'entreprise, c'est faux... Son application est limitée à 15 mois et garantit l'équité entre les salarié·e·s dont l'activité serait impactée par la crise. A SUD-Rail, nous avons dénoncé l'accord de branche qui n'apportait aucune garantie pour les cheminot·e·s (à statut ou contractuel·le·s) pour obtenir de vraies garanties au niveau du GPU. Nous pensons avoir réussi car de l'avis général, cet accord est bien supérieur aux autres accords de branche (textile, industrie...) ou dans de nombreuses autres entreprises qui pourtant, ont été validés par la CGT.

En conclusion, même si je pense que la polémique permet à certains d'éviter les justifications, je ne souhaite pas y entrer plus avant, ce sont bien les salarié·e·s qui jugeront de l'efficacité des dispositions qui leur permettront de passer la crise. A SUD-Rail j'affirme que tout est fait pour ne pas laisser les cheminot·e·s sur le bord de la voie, leur gagner des droits nouveaux et ne pas être utilisé·e·s ou manipulé·e·s au profit d'une simple argutie politique.

E.Meyer secrétaire fédéral SUD Rail